

# Parisville

obtient une  
subvention de  
**100 000\$**  
pour ses  
infrastructures  
sportives et récréatives

*(Détails en page 3)*

Québec 



**Déchets**  
14 et 28 juin  
12 et 26 juillet  
9 et 23 août



**Recyclage**  
7 et 21 juin  
5 et 19 juillet  
2, 16 et 30 août



**Matières compostables**  
À toutes les semaines  
le mardi

**Collecte des encombrants (gros déchets) à domicile** : Le jeudi 2 juin 2022

Le samedi 18 juin : Conteneur de déchets de construction disponible au coin des rues la Rochelle et du Terrain-de-jeu.



**Maire**

Monsieur René Guimond

**Conseillère, siège #01**

Madame Cathy Michel

**Conseiller, siège #02**

Monsieur Dany Boucher

**Conseiller, siège #03**

Monsieur Jean-François Bienvenue

**Conseiller, siège #04**

Monsieur Samuel Castonguay

**Conseiller, siège #05**

Monsieur Jason Tousignant

**Conseiller, siège #06**

Monsieur Daniel Brisson

**Directeur général et greffier-trésorier**

Renaud Labrecque

**Directrice générale et greffière-trésorière adjointe**

Karine Paquet

**Agente de bureau & réceptionniste**

Amélie Grimard

**Inspecteur municipal**

Jean Lépine  
Jean-Michel Smith

**Inspection en bâtiment**

(Émission permis et certificats)  
1 866 441-0404  
inspection@mrcbecancour.qc.ca

**Bureau municipal**

975, rue Principale Ouest  
Parisville (Québec) G0S 1X0  
Tél. : 819 292-2222 • Téléc. : 819 292-1514  
info@municipalite.parisville.qc.ca  
www.municipalite.parisville.qc.ca

**Heures d'ouverture du bureau municipal :**

*Mardi, mercredi, jeudi :* 8h30 à 12h00 et  
13h00 à 16h00

**Heures d'ouverture de la bibliothèque :**

*Mardi :* 13h30 à 15h  
*Mercredi :* 18h30 à 20h00  
Tél. : 819-292-2644

**Office municipal d'habitation au coeur du Québec :**

Lundi au jeudi de 8h30 à 16h30  
Vendredi de 8h30 à 12h00  
Tél. : 819-367-2166  
direction@omhcdq.com

**Fabrique** – 819-292-2058

fab@municipalite.parisville.qc.ca

**Heures d'ouverture Bureau de poste :**

*Lundi :* 9h30 à 13h et  
14h à 15h30  
*Mardi au vendredi :* 9h30 à 12h45 et  
14h à 15h30



Bonjour à toutes et tous.

Un petit mot pour résumer les défis qui nous attendent. Outre les travaux énumérés par notre directeur général, il y a les infrastructures des puits à mettre aux normes avec plans et devis, appels d'offres et soumissions.

Avec les projets qui sont annoncés dans le parc industriel de Bécancour, il y aura matière à réflexion sur la vitesse à laquelle nous allons développer la nouvelle rue. Il va y avoir une forte offre d'emploi et il faudra que tous ces nouveaux employés se logent. La congestion sur le pont Laviolette n'ira pas en s'améliorant. Donc, si nous voulons profiter de l'occasion, il faudra se préparer.

Les contrats de déneigement sont terminés. Il faut donc aller en appels d'offres pour les prochaines années.

Pour l'été, une ligue de balle est offerte à tous ceux qui sont intéressés. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant, les renseignements se retrouvent sur la page Facebook de la municipalité.

*Passez un bel été et soyez prudents lors de vos déplacements.*

*René Guimond*  
René Guimond, maire



Merci à nos organismes et collaborateurs sans qui ce bulletin municipal ne pourrait être un succès!

est un bulletin d'information publié quatre fois par année par la Municipalité de Parisville. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Parisville. Il paraît en mars, juin, septembre et décembre.

Date de tombée pour vos articles: **10 mai / 10 août / 10 novembre**

Faites parvenir à: info@municipalite.parisville.qc.ca

Coordonnateurs:  
**Renaud Labrecque, Karine Paquet  
et Amélie Grimard**

Montage et conception graphique:  
**Les Publications Municipales - 1 877 553-1955**





## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL 7 JUIN – 5 JUILLET – 2 AOÛT 2022

Ces séances se tiennent  
à la salle municipale au  
1260, rue St-Jacques à 19 h 30.  
(Les portes ouvrent à 19 h 25)

Les procès-verbaux des séances  
du conseil sont disponibles via le site  
internet de la municipalité au  
[www.municipalite.parisville.qc.ca](http://www.municipalite.parisville.qc.ca)  
sous l'onglet «Administration municipale».

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

### 2022, les grands changements se poursuivent à Parisville!

Voici, en quelques lignes, les différents projets en cours sur lesquelles nous travaillons sur une base quotidienne. Ces projets apporteront une multitude de changements au sein de Parisville dans les prochains mois et même années. Comme il s'agit principalement de travaux majeurs, je suis d'avis qu'il n'est jamais trop tôt pour aviser nos citoyens. Le conseil municipal travaille depuis plusieurs mois, sans tambour ni trompette, sur ces dossiers et nous sommes maintenant prêts à les confirmer et même débiter certains d'entre eux.

### Nouvel inspecteur

Eh oui, un nouvel inspecteur municipal s'ajoute à notre équipe. La Municipalité de Parisville souhaite la bienvenue à monsieur Jean-Michel Smith nouvellement en poste à titre d'inspecteur municipal à temps plein depuis le 19 avril dernier. Monsieur Smith est un jeune rempli d'énergie, d'enthousiasme et son désir de faire avancer les choses sur une base quotidienne est plus que bienvenue à l'intérieur de notre municipalité. Il est très intéressant de savoir que Jean-Michel vient tout juste de terminer sa formation à distance avec le Cégep Saint-Laurent afin d'obtenir ses cartes de compétence en eau potable. Pourquoi une telle formation? Comme municipalité nous avons l'obligation d'avoir en poste en tout temps un employé adéquatement formé au niveau de la gestion de l'eau potable et nous n'avons perdu aucun instant afin de nous assurer que la municipalité demeure non seulement en règle aujourd'hui, mais aussi pour le futur. Grâce à ses valeurs et son désir de vouloir faire les choses dans les règles de l'art, Jean-Michel a suivi, lors des dernières semaines, la formation nécessaire afin d'assurer votre sécurité en matière d'eau potable. Bienvenue dans l'équipe Jean-Michel! Pss... oui, oui, votre inspecteur municipal, monsieur Jean Lépine, demeure tout de même dans notre équipe, mais sur des heures réduites.

### Travaux majeurs dès le printemps 2023

Je suis convaincu que plusieurs d'entre vous sont déjà au courant; des plans et devis pour le remplacement des conduites d'aqueduc, de rejet pluvial et aussi d'égout ont été préparés au cours des derniers mois par la firme SNC-Lavalin. Ces plans visent à nous préparer de la meilleure façon pour les travaux majeurs qui commencent officiellement à se pointer le bout du nez. Les travaux en question toucheront

directement la rue Principale et la rue Thibaudeau, mais il est certain que la circulation à l'intérieur et aux alentours de notre municipalité sera affectée. Nous tenons donc à vous aviser officiellement que les travaux de réfection prévus sur la rue Principale et Thibaudeau débiteront dès le printemps 2023, et ce, pour une durée prévue de 26 semaines. La Municipalité de Parisville ira en appel d'offres public via la plateforme SEAO dès le début de l'automne 2022 afin de s'assurer de la disponibilité des entrepreneurs pour 2023. Comme madame Lapointe l'avait mentionné dans l'édition du Parisvillois de décembre 2021, il était de plus en plus envisageable de devoir repousser les travaux à 2023 et c'est maintenant officiel. Avec les travaux présentement en cours dans la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets et les nouvelles exigences du ministère du Transport du Québec (MTQ), il devenait plus raisonnable pour nous de repousser les travaux afin d'éviter un important casse-tête technique pour ce qui est des chemins de détour que nous devons utiliser. Vous recevrez donc, au courant des prochains mois, l'ensemble des directives afin de vous préparer au printemps 2023. Nous sommes bien conscients que des travaux d'une telle ampleur causeront certains désagréments, mais soyez assurés que l'équipe municipale fera tout ce qui est possible pour que vous soyez le moins affectés.

### Revitalisation des infrastructures sportives

100 000\$, c'est le montant que nous aurons droit à la suite du dépôt de notre demande de subvention au PSISRPE pour l'amélioration et la revitalisation des infrastructures sportives de notre municipalité! Nous sommes heureux de vous annoncer officiellement cette bonne nouvelle. Grâce à cette subvention, vous constaterez rapidement l'amélioration de nos infrastructures. Nous sommes présentement en attente de la lettre officielle du ministre afin d'avoir l'autorisation de signer les contrats avec les différents fournisseurs. En premier lieu, l'ensemble de l'éclairage du parc des loisirs sera modifié pour faire place à de l'éclairage au LED. Ce type d'éclairage est non seulement beaucoup plus puissant, mais aussi plus économique pour la municipalité. L'éclairage du terrain de baseball, de la patinoire ainsi que le stationnement sera plus sécuritaire pour les usagers. De plus, de nouvelles bandes de patinoire seront installées, toujours grâce à cette subvention. Les bandes que nous avons ont rendu de fiers services pendant les 35 dernières années pour les jeunes et moins jeunes qui désiraient expulser leur trop-plein d'énergie. Maintenant, une nouvelle génération de bandes sera installée. Les nouvelles bandes auront une armature d'aluminium en plus d'être recouvertes d'un mélange de plastique et téflon très durable. À cela s'ajoute l'installation d'un nouvel abri de marqueur pour le terrain de baseball, de nouvelles estrades légères en aluminium qu'il sera possible de déplacer au besoin, la construction d'abris de joueurs pour le terrain de baseball et aussi l'ajout de bancs de joueurs pour le terrain de soccer. Nous sommes très fiers d'être l'une des municipalités sélectionnées par cette subvention. Malgré la présence de municipalités plus grandes que la nôtre, le choix s'est arrêté sur Parisville. Voici

une preuve qu'il est possible de rendre les petites municipalités tout aussi dynamiques que les grandes. Il faut simplement croire en ses projets, savoir quelles sont les subventions disponibles pour nous et ensuite bien structurer notre demande. Je vous assure, plusieurs municipalités envieront nos installations. Dans les petits pots les meilleurs onguents?

### Terminer l'histoire des Loisirs de Parisville sur une bonne note

Pour en rajouter. Nous sommes très contents d'apprendre que le comité des Loisirs de Parisville inc. nous offre un don de + de 7000 \$ afin de se joindre au grand projet de revitalisation des infrastructures sportives. Ce comité a œuvré pendant de nombreuses années pour le bonheur des Parisvillois et pour clore leur histoire sur une note positive, ils nous offrent un don plus que considérable. Ce montant sera directement réinvesti dans les infrastructures sportives de notre municipalité et je vais m'assurer qu'une petite pensée soit présente sur le terrain des loisirs lors de la fermeture des travaux. Un énorme merci à Karine Touseignant, Marie-Josée Michel, Véronique Leclerc, Robert Séguin, Martin Paris, Stéphane Boutin et toutes autres personnes rattachées de près ou de loin aux loisirs à Parisville. Merci et félicitations pour toutes vos années à animer les Parisvillois!

### Déménagement des bureaux municipaux

Eh oui, encore des changements au sein de notre municipalité! La situation du bureau municipal est un sujet de discussion depuis mon arrivée et même avant. Le bâtiment actuel nécessite de très gros investissements afin de le rendre non seulement en bonne condition, mais aussi sécuritaire. À cela s'ajoute, les fenêtres, l'isolation et le système de chauffage, qui se doivent d'être changés afin de rendre les coûts de chauffage respectables. Présentement, des frais très importants sont facturés afin de rendre les bureaux confortables pour les usagers. Face à de tels investissements, les bureaux municipaux se dirigeront prochainement dans la salle du centre. La grande majorité des dépenses engendrées par ce déménagement seront couvertes par une subvention de 75 000 \$ que nous avons reçu dans les derniers mois de la part du gouvernement du Québec afin d'améliorer les infrastructures municipales (le PRABAM). Il est donc important de savoir que les dépenses engendrées par la municipalité sont en grande partie absorbées par cette subvention et il faut savoir en profiter rapidement étant donné que nous avons jusqu'au printemps 2023 pour investir cette subvention. Effectivement, nous avons à quelques pas d'ici un bâtiment peu occupé à la suite du déménagement de la FADOQ vers la Gare. Ne soyez donc pas surpris de voir dans les prochains mois des travaux débiter à la salle du centre afin de transformer cette salle en bureau municipal pour l'ensemble de nos citoyens. Il s'agit d'un grand changement pour le cœur de notre municipalité, mais soyez assurés que votre conseil municipal et l'administration municipale vont s'assurer de valoriser l'espace que nous laisserons derrière nous!

**Renaud Labrecque**, directeur général



## SÉANCE DU CONSEIL

Les séances ordinaires du conseil se tiennent le 1er mardi de chaque mois (excepté janvier et mars) à la salle municipale de Parisville et débutent à 19h30.

La séance du conseil municipal représente le principal lieu d'exercice de la démocratie municipale. Les élus réunis en séance du conseil prennent les décisions sur les orientations et les priorités de la municipalité et en administrent les affaires.

À Parisville, les séances du conseil sont publiques.

Toutefois, bien que les citoyens puissent assister à la séance du conseil, ils n'ont droit de parole que lors des deux périodes de questions prévues à l'ordre du jour.

Les questions doivent être brèves, claires et ne comporter que le nécessaire.

La période de questions ne doit donner lieu à aucun débat.

Si vous intervenez sans formuler de question, le maire peut vous interrompre et vous demander de reformuler votre question.

De plus, bien que le maire et les conseillers tentent de répondre autant que possible aux questions qui leur sont adressées, sachez qu'ils n'ont nullement l'obligation de la faire séance tenante. Les questions peuvent être répondues ultérieurement.

Nous vous invitons à participer activement aux séances du conseil :

- Pour savoir ce qui se passe dans votre municipalité;
- Pour avoir la bonne information et mieux comprendre les orientations;
- Pour poser vos questions, partager votre opinion et vos idées.

*Au plaisir de vous accueillir!*

## DEUXIÈME VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas le deuxième versement de taxes municipales : **15 juin 2022**





### ENREGISTREMENT DES CHATS ET DES CHIENS

À Parisville, l'enregistrement des chats et des chiens est obligatoire. Les licences sont annuelles et valides pour une période de 12 mois débutant le jour où elles ont été émises. Le renouvellement doit se faire dans les 30 jours qui précèdent la date d'anniversaire de son émission. 819-376-0806. [client@spamauricie.com](mailto:client@spamauricie.com)



## CONTENEUR DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Un conteneur de récupération des matériaux de construction SEULEMENT sera disponible gratuitement et exclusivement aux citoyens de Parisville dès le samedi 18 juin à l'angle des rues de la Rochelle et du Terrain-de-jeu (jusqu'à son remplissage complet),

**MATÉRIAUX ACCEPTÉS :** bois, revêtement extérieur, revêtement toiture, plastique, verre, métal, gypse, brique/béton, asphalte, agrégat, bardeaux, laine minérale, mélamine.

**ATTENTION :** Les meubles rembourrés, les tapis, les matelas, etc. NE SONT PAS des matériaux de construction.

Vous pouvez disposer de ces items lors de votre collecte d'encombrants à domicile prévue le jeudi 2 juin.



## ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER

N'hésitez pas à nous signaler des problèmes reliés au réseau routier et/ou à la signalisation qui nécessitent une intervention rapide: un objet encombrant qui bloque une rue ou route, un affaissement majeur de la chaussée, un nid-de-poule... Voici les façons de procéder :

**Pour les routes du Ministère des Transports : La route 226 (Principale) et la route 265)**

- Composez le 511 et sélectionner l'option 2 ou les contacter via leur page Facebook

**Pour l'ensemble de la municipalité (sauf routes 226 et 265)**

- Composez le 819-292-2222 ou le 819-692-0627

Si vous constatez une anomalie associée à un problème non urgent, vous pouvez également remplir le formulaire « Plainte ou Requête » disponible au [www.municipalite.parisville.qc.ca](http://www.municipalite.parisville.qc.ca) et l'acheminer directement à la municipalité par courriel à [info@municipalite.parisville.qc.ca](mailto:info@municipalite.parisville.qc.ca)

## PELLE MÉCANIQUE SUR LES ROUTES

Nous vous rappelons que **nul ne peut circuler sur un chemin public avec un véhicule muni de chenilles**. (article 59 du règlement harmonisé)

En plus de constituer une manœuvre dangereuse, celle-ci contribue à détériorer le pavage des chemins publics et est passible d'une amende.

Sachez qu'en tout temps, si vous êtes témoin d'une telle manœuvre, vous pouvez contacter la SQ au 819-564-1212.



## UNE LUMIÈRE DE RUE DÉFECTUEUSE?

Si vous avez connaissance qu'une lumière de rue est défectueuse, prenez en note l'adresse civique la plus proche et transmettez-nous l'information par téléphone au 819 292-2222 ou par courriel à [info@municipalite.parisville.qc.ca](mailto:info@municipalite.parisville.qc.ca)

Nous prendrons les mesures pour faire corriger la situation dans les meilleurs délais.

*Merci de votre collaboration!*



## FEUX À CIEL OUVERT

Avant de faire des feux à ciel ouvert (plus de 1m sur 1m), assurez-vous d'avoir préalablement eu l'autorisation (permis) de votre service incendie. De plus, sachez qu'au Québec il est illégal de faire brûler autre chose que des branches, arbres et feuilles mortes. Pour vos matières résiduelles (bois de construction, de palette, etc.), profitez du conteneur de déchets de construction qui vous est offert deux fois par année ou encore visitez votre Écocentre situé au 1995, route Marie-Victorin à Deschaillons.

**Pour plus de détails sur la réglementation :**  
[www.mrcbecancour.qc.ca](http://www.mrcbecancour.qc.ca)

**Pour obtenir un permis de brûlage :**  
819-288-5694

C'est simple et gratuit.

## FEUX D'ARTIFICE

Le beau temps et les vacances d'été vous donneront peut-être l'envie d'allumer des feux d'artifice dans votre cour arrière.

Sachez qu'il est important d'en informer la municipalité.

Cette simple précaution pourrait vous éviter la visite du Service incendie ou même de la Sûreté du Québec.

**Dans tous les cas, n'oubliez pas, le premier responsable, C'EST VOUS!**



À partir du 27 juin, une trentaine de jeunes de Parisville et de Deschaillons-sur-St-Laurent s'activeront au terrain des loisirs et sur certains sites de la municipalité. Le camp de jour est offert aux jeunes inscrits, de 7h30 à 17h30, du lundi au jeudi pour un total de sept semaines. La période d'inscription a débuté le 3 mai et elle fut très brève cette année. En seulement deux jours, les places étaient comblées. Notre équipe d'animation 2022 est maintenant en place. Gabrielle Rheault revient pour sa cinquième année avec nous pour offrir une belle saison estivale aux jeunes. Ce sera la troisième année pour Méanne Paris qui revient, elle aussi, à son poste d'animatrice. C'est une fierté pour nous de savoir que nos étudiantes reviennent d'année en année. Le dernier poste disponible revient à Ariane Bienvenue qui complètera à merveille l'équipe 2022. Les animatrices mettront beaucoup d'efforts dans les prochaines semaines afin d'offrir à nos jeunes des activités diversifiées, amusantes et originales. Notre priorité est la sécurité, le bien-être des enfants et leur bonheur. Nous vous souhaitons à tous une très belle saison estivale!

Pour toutes questions concernant le camp de jour, communiquez avec la coordonnatrice Amélie Grimard au 819-292-2222

**Avec l'arrivée des beaux jours (et du camp de jour), nous tenons à vous rappeler de redoubler de prudence lors de vos déplacements sur nos routes. La courtoisie, ça nous concerne tous!**



### Abattage et plantation d'arbres

L'arrivée des beaux jours amène le désir d'embellir nos terrains. Avant de procéder à la plantation d'arbres, assurez-vous de connaître les principes généraux du règlement de zonage de votre municipalité.

Si vous désirez planter un arbre sur votre propriété, vous pouvez le faire, mais aucun arbre ne doit être planté à moins de 5 mètres de la ligne d'un fossé ou d'un chemin, ni à moins de 2 mètres de la ligne d'un lot et à moins de 2,5 mètres de la ligne d'emprise en façade de terrain.

Plusieurs essences d'arbre sont prohibées à moins de 20 mètres de tout trottoir, chaussée publique, tuyau souterrain, infrastructure souterraine de service

d'utilité publique, de composantes d'une installation septique ou ligne de terrain.

Communiquez avec le service d'inspection de votre municipalité ou consultez le règlement de zonage de la municipalité à l'adresse: [www.mrcbecancour.qc.ca/urbanisme-et-demande-de-permis?r=permis](http://www.mrcbecancour.qc.ca/urbanisme-et-demande-de-permis?r=permis)

Pour tous les lots situés à l'intérieur des zones de villégiature et du périmètre urbain, l'abattage d'arbres est autorisé uniquement dans les cas suivants :

- arbres pouvant causer ou susceptibles de causer des dommages à la propriété publique ou privée;
- déboisement pour procéder à l'ouverture, l'entretien et/ou l'élargissement des rues

publiques, privées ou des servitudes d'utilité publique;

- coupe d'arbres dépérissants, endommagés ou morts;
- travaux nécessaires à l'implantation d'un bâtiment ou autre ouvrage.

**Vous devez obtenir obligatoirement un certificat d'autorisation avant d'entreprendre l'abattage d'un ou de plusieurs arbres.**

### Contactez-nous.

**Amélie Croteau, France Légaré et Christian Soucy**  
Inspecteurs en bâtiment  
819 298-2070  
[inspection@mrcbecancour.qc.ca](mailto:inspection@mrcbecancour.qc.ca)

**\*\*MISE EN GARDE :** Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables.



### BAC BRUN, BAC BLEU, BAC VERT... À QUI APPARTIENT QUOI?

Extrait de l'article 2.1.4 du règlement 385-2021

Le bac de recyclage (bleu) et le bac de compostage (brun) sont la propriété de la municipalité. Quant au bac de déchets (vert), celui-ci appartient au propriétaire de l'immeuble.

Tout contenant appartenant à la municipalité ne doit être utilisé qu'à l'adresse à laquelle il a été attribué. Il doit être laissé à cette adresse en cas de déménagement de l'occupant.

Il est défendu de peindre ou d'altérer un contenant dans le but de l'utiliser à des fins autres que la collecte pour laquelle il est désigné. Il est défendu de modifier, de dissimuler ou d'éliminer tous logos, pictogrammes, textes ainsi que le numéro d'identification d'un contenant.

Extrait de l'article 2.1.5 du règlement 385-2021

Quiconque constate un dommage, bris, perte ou vol relatif aux contenants appartenant à la municipalité doit en aviser cette dernière. Des frais de réparation ou de remplacement, s'il ne s'agit pas d'une réparation en lien avec l'usage normal ou par la faute de l'entrepreneur, peuvent être imposés à quiconque effectue un bris ou cause un dommage au contenant appartenant à la municipalité ou cause sa perte.

Un bac volé appartenant à la municipalité est remplacé après que le rapport d'événement d'un Service de police eut été acheminé à la municipalité.

## LA COHABITATION HARMONIEUSE EN ZONE AGRICOLE : C'est l'affaire de tous!

### Machinerie agricole sur les routes

*Circuler avec une machinerie agricole demande de suivre quelques règles et de faire preuve de bon sens*

#### ATTENTION AUX MATIÈRES QUE VOUS TRAÎNEZ DU CHAMP À LA ROUTE



Nous vous rappelons que selon l'article 18 du Règlement RM 2019 :

« Constitue une nuisance et est prohibé, le fait de jeter ou de déposer dans un endroit public... de la boue, de la terre, du gravier, des roches, du sable, du gazon, de l'herbe coupée, de la neige, de la glace ou autres substances semblables, même dans le cas où ces substances proviennent d'un véhicule routier ou d'une partie de celui-ci. »

Nous vous demandons de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et maintenir la qualité de vie sur le territoire de la Municipalité de Parisville **en nettoyant la chaussée rapidement.**

*Nous vous rappelons que le code de la sécurité routière vous oblige également à :*

#### VOUS ASSURER QUE LES PHARES ET LES FEUX FONCTIONNENT CORRECTEMENT

Le propriétaire et le conducteur d'une machine agricole – ou d'un ensemble de véhicules agricoles – de plus de 2,6 m de large doivent s'assurer que les dispositifs de signalisation sont conformes aux exigences du règlement et du Code de la sécurité routière et qu'ils fonctionnent.

#### VOUS ASSURER QUE PERSONNE NE VOUS DOUBLE AVANT DE TOURNER

Si votre machine n'est pas équipée de feux clignotants, **vous devez signaler vos intentions avec votre bras** et vous assurer que vous pouvez tourner en toute sécurité, pour vous et les autres.

Sources : Règlement général harmonisé RM 2019 - [www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca)

#### USAGERS DE LA ROUTE

Le Code de la sécurité routière vous permet de dépasser une machinerie agricole en empiétant sur une ligne continue, simple ou double, uniquement si cette manœuvre de dépassement est sans danger pour vous et pour les autres usagers. Pour le faire en toute sécurité, assurez-vous que la voie est libre sur une distance suffisante et que le conducteur du tracteur ne s'apprête pas à tourner, par exemple pour s'engager dans un champ. Conservez une distance sécuritaire avec le véhicule agricole, avant et après le dépassement, et ralentissez à l'approche d'une ferme ou d'une entrée de champ cultivé. En adoptant un comportement prudent et respectueux, vous faciliterez le travail des agriculteurs et éviterez des incidents malencontreux.

*La cohabitation harmonieuse en zone agricole, c'est l'affaire de tous!*



## **CLUB FADOQ DE PARISVILLE**

C'est encore un peu calme au cœur de notre groupe, mais nous espérons reprendre les activités bientôt. Nous gardons le moral même après avoir organisé deux grandes rencontres... annulées par la suite. « Jamais deux sans trois » me direz-vous! Mais non! Mais non! La prochaine organisation sera la bonne.

Nous continuons cependant à travailler dans l'ombre, c'est-à-dire que l'on s'occupe de préparer notre local de la gare. Beaucoup d'idées se bousculent dans nos têtes pour un aménagement accueillant et sécuritaire. Il y a beaucoup à faire et nous prévoyons profiter de ce lieu bien particulier dans un avenir prochain.

Une activité de financement s'est déroulée samedi le 21 mai, « vente de plantes », dont les recettes permettront d'ajouter un plus à nos grands projets. Grand merci à ceux et celles qui nous ont encouragés par l'achat ainsi qu'à ceux qui ont monté l'activité.

Nous avons reçu deux généreuses subventions : Une première de 2 452\$, du ministère de l'Éducation en soutien pour les activités et la deuxième de 1 000\$, par l'entremise de notre député M. Donald Martel en soutien à l'action bénévole. Ce double encouragement est très bien

accueilli et nous en ferons un usage approprié.

Le 23 mars dernier, nous avons participé à l'assemblée annuelle de la FADOQ, secteur Bécancour, région Centre-du-Québec, sur la révision des règlements généraux. Pour nous, il en découle l'adoption d'une modification à l'article 17.1 – nombre et composition du CA. Donc, l'exécutif de notre CA passe de 7 à 5 membres, considérant la difficulté à trouver la relève.

Nous soulignons le départ de deux membres de notre CA. Il s'agit de Mme Hélène Guimond, généreuse bénévole reconnue, qui n'a jamais compté ses heures consacrées à notre FADOQ pendant de si nombreuses années. Ainsi que M. Gérard Houle (déménagement) que nous remercions pour son dévouement et son bénévolat assidus. Mille mercis à vous deux et profitez du bon temps en excellente santé!

La plus récente activité a été notre assemblée générale annuelle (AGA) le 27 avril, à laquelle a participé un bon groupe de membres supporteurs, merci pour votre intérêt et votre encouragement.

Le CA siège le 3e lundi a.m. de chaque mois et il se compose de :

- M. Maurice Grimard, président
- M. Henri-Noël Guimond, vice-président
- Mme Lucie Germain, trésorière
- Mme Marie-Blanche L'Hérault, secrétaire
- Mme Cécile L'Hérault, administratrice

*Bon été à tous les membres!*

**Marie-Blanche L'Hérault, secrétaire**

## **CLUB DE CROQUET**

Bonjour à toutes et à tous.

Nos ligues sont terminées pour cette saison, nous recommencerons à l'automne si tout reste comme ça. Les nouveaux joueurs sont toujours bienvenus. Le club offre un mois d'essai gratuit et un maillet pour ce mois d'essai. « Viens essayer, c'est le meilleur moyen d'en savoir plus sur le croquet et peux être que tu pourrais aimer ça ».

À notre prochaine partie. Passez un bel été et à cet automne.

**Yves Blanchet, président**



Une présence rassurante !

### **QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME PAIR?**

C'est un système d'appels téléphoniques informatisés qui a pour but d'établir un contact avec les bénéficiaires tous les jours de la semaine.

L'objectif de ce programme est de permettre aux personnes seules de se sentir en sécurité tout en gardant leur autonomie.

### **COMMENT FONCTIONNE LE PROGRAMME?**

Chaque jour, à l'heure désirée, vous recevez un appel. Dès que vous répondez, votre réponse est enregistrée. Si vous ne répondez pas, une personne que vous aurez désignée sera immédiatement contactée et celle-ci fera les vérifications nécessaires afin de s'assurer que vous n'êtes pas malade ou en danger.

### **QUI PEUT PARTICIPER À CE PROGRAMME?**

Le système est destiné aux personnes qui résident dans la MRC - Bécancour - Nicolet - Yamaska, vivant seules ou avec une personne en perte d'autonomie, malades, en convalescence ou handicapées.

Si vous désirez de plus amples informations, veuillez contacter madame France Paquin au Centre d'action bénévole à Sainte-Sophie-de-Lévrard au 819 288-5533 ou sans frais au 1 855-788-5533.

**Ce service est gratuit!**



**Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour**



## **CERCLE DE FERMIERES**

Avec l'arrivée de la belle saison et les mesures sanitaires qui s'atténuent, certaines activités ont eu lieu.

Le 24 mars, les membres du CA ont participé à la Journée de printemps pour apporter tous les documents demandés ainsi que les pièces du concours d'artisanat textile. En après-midi, il y a eu une visite surprise, la première porte-parole des Fermières depuis 106 ans, Mme Véronique Beaudet native de Leclercville.

Le 28 avril, les membres du comité sont retournés à Daveluyville pour assister à l'assemblée générale annuelle. Après le dîner, il y avait la visite de l'exposition pour les congressistes et les visiteurs afin de voir toutes les pièces des deux dernières années. Toujours très intéressant de voir le travail des artisanes et les gagnants dans le volet intergénérationnel pour les moins de 18 ans qui se sont mérités chacun un montant de dix dollars.

Samedi le 30 avril a eu lieu la vente de garage à la salle municipale. Nous avons grandement apprécié nos commanditaires : Agropur, Covris, Métro, PAIS, ainsi que la présence des bénévoles et des participants qui ont fait toute la différence dans la réussite de cette activité. Nous avons eu la visite de

M. Donald Martel en fin d'après-midi.

Vendredi le 10 juin se tiendra notre Assemblée générale annuelle à la salle municipale. Bienvenue à toutes nos membres !

Après plusieurs années, Mme Colette Lessard et Mme Marielle Lafond terminent leur mandat au sein du Comité. Nous ne pouvons passer sous silence leur dévouement et leur implication constante. Toutes les membres les remercieront sincèrement pour leur disponibilité durant toutes ces années.

Les réunions mensuelles reprendront en septembre.

Petit rappel pour notre invitation à vous joindre à notre Cercle et venir vivre de belles expériences.

Profitez au maximum de votre été en appréciant tous les petits BONHEURS qui s'offrent à vous !

**Johanne Brisson, responsable aux communications**

Site provincial : [www.cfq.qc.ca](http://www.cfq.qc.ca)  
Site régional de la Fédération 25 : [www.cfqntreduquebec.com](http://www.cfqntreduquebec.com)

## Gens de Parisville et nouveaux arrivants, vous êtes chaleureusement invités à venir rencontrer les bénévoles de votre bibliothèque

Nos heures d'ouverture sont les mardis de 13h30 à 15h00 et les mercredis de 18h30 à 20h00

Prêt de livres, prêt de liseuses, prêt de jeux de société, etc.



De gauche à droite : Sur la rangée d'en avant : Monique Biron et Lorraine Blanchet. Sur la rangée du centre, assises : Louise Beaudet et Julie Gagnon. Sur la rangée d'en arrière : Martine Vézina, Émie Pérusse, Diane Auger, Élyse Lemay et Claudette Guay. Absente de la photo : Valérie Laflamme.

## Voici la petite histoire de leur parcours de vie

### L'équipe au prêt des volumes :

#### Diane Auger

Je suis la coordonnatrice de votre bibliothèque depuis 2020. J'habite Parisville, depuis ma naissance. J'ai travaillé à la Coopérative Agricole de Parisville 5 ans et 35 ans dans les Caisses Populaires de la région. Je suis mariée et j'ai 2 garçons qui habitent dans la région. Je suis retraitée depuis 2015 et je m'implique dans différents projets au sein de la communauté; bibliothèque, marguilliers, comité de liturgie, PAIS et j'en passe.

#### Louise Beaudet

Après avoir étudié comme infirmière à Montréal et travaillé à Québec, je suis revenue dans ma paroisse d'origine à Parisville en 1976 et j'ai continué mon métier au Foyer de Fortierville pendant 30 ans. Mère de deux enfants et 6 petits enfants dont je suis très fière. J'adore la lecture, c'est ainsi que je suis devenue bénévole à la bibliothèque lorsque j'ai pris ma retraite en 2008.

#### Monique Biron

Je suis originaire de Pointe-du-Lac et comme on dit : qui prend mari prend pays. Je demeure à Parisville depuis 1975, j'ai 3 enfants et mon conjoint est Jacques Brisson. Je suis impliquée dans la bibliothèque depuis environ 4 ans.

#### Claudette G. Lemay

Je suis originaire de Leclercville, j'habite Parisville depuis 1979, je suis mère de 3 enfants et mamie. Donc avec ce titre, à l'occasion je suis leur gardienne de dépannage. Je suis à la retraite depuis quelques années après avoir travaillé auprès des aînés à Fortierville. Je suis une nouvelle recrue au sein de cette belle équipe. Je fais partir du Cercle de Fermières de Parisville et cela est une vraie passion.

### L'équipe du Club de lecture de l'été :

#### Julie Gagnon

Originaire de Fortierville, j'habite Parisville depuis bientôt 16 ans. Mère de 3 enfants, je suis enseignante à la maternelle à l'école Le Phare de Deschaillons. Grande lectrice depuis toujours, je suis heureuse de voir que mes enfants partagent la même passion. Désireuse de

promouvoir la lecture auprès des jeunes et de leur famille, je m'implique à la bibliothèque municipale depuis 2015 pour le volet jeunesse et pour le club de lecture d'été.

#### Valérie Laflamme

Je suis native de Beaumont et j'ai étudié et obtenu mon DEC en Techniques de bureautique au Cégep de Lévis-Lauzon. J'ai travaillé pendant 3 ans pour la FQZ à Québec avant de venir m'établir à Parisville sur la ferme de mon conjoint avec qui j'ai eu une fille et un garçon qui sont maintenant adolescents. Ces dernières années, je me suis impliquée bénévolement au sein des activités fréquentées par mes enfants tels que la bibliothèque, la pastorale, l'école ainsi que le comité de soccer. Ce qui m'a permis de réaliser l'attachement que j'ai à côtoyer les jeunes et par le fait même, depuis 4 ans, je travaille comme surveillante dans les écoles du secteur et je suis responsable du service de l'aide aux devoirs et en soutien des divers volets pour l'organisme familial La Clef de la Galerie.

Pour les rotations de nos volumes, nous avons 2 étudiantes : Émie Pérusse et Élyse Lemay ainsi que notre collaboratrice, Lorraine Blanchette. À eux se joignent également les bénévoles précédents.

#### Émie Pérusse

Je m'appelle Émie, j'ai 18 ans et je demeure à Parisville depuis ma naissance. Je suis présentement aux études à Québec à ma 2e session en technique de physiothérapie. Depuis 7 ans maintenant, je suis bénévole à votre bibliothèque. Les 2 dernières années, j'ai aussi été animatrice au camp de jour de Parisville.

#### Élyse Lemay

Bonjour, je m'appelle Élyse et j'ai 16 ans. Je demeure à Parisville depuis ma naissance. Je suis présentement en 5e secondaire et je prévois aller au Cégep en éducation spécialisée. Je travaille présentement avec les personnes âgées depuis quelques mois. Je fais partie du comité de la biblio depuis plusieurs années.

#### Lorraine Blanchet

Native de Lévis, par amour, je m'installe à Parisville par un beau printemps en 1989. J'aime le sport, le plein air, la lecture et les gens !! Je travaille dans le milieu de la santé en pharmacie depuis plus de 10 ans. J'ai fait partie de la ligue de balle molle pendant plusieurs années, ce qui m'a amené par la suite à m'impliquer au sein de la paroisse en faisant du bénévolat pour les Loisirs, au CE de l'école primaire (bin oui, j'ai 2 enfants) ainsi qu'à la bibliothèque... Quoi de mieux que le bénévolat afin de s'intégrer à notre milieu de vie paroissiale ! Maintenant, un nouveau projet prendra vie à l'automne pour les garderies afin que tous ces petits découvrent leur monde merveilleux de la lecture et notre nouvelle recrue sera Martine Vézina.

#### Martine Vézina

Je demeure à Parisville depuis mes 14 ans. Mariée et mère de 5 enfants, je retourne aux études à l'âge de 40 ans en techniques de travail social après plusieurs années à travailler à la maison pour prendre soin de mes enfants. Mon nouveau métier m'a amené à travailler comme intervenante dans plusieurs milieux tels le CIUSSS, le Centre de femmes Parmi Elles et comme directrice à La Clef de la Galerie. J'ai démarré mon entreprise, Variances, en 2019 pour me consacrer à la création et à l'édition de mes propres livres, des outils pour le mieux-être des enfants et offrir mes services en rédaction. Le bénévolat a toujours fait partie de mes valeurs et je m'implique depuis toujours dans plusieurs milieux. Je viens de m'ajouter à l'équipe et ma mission sera auprès des 0 à 5 ans.

Voilà, vous connaissez maintenant mieux vos bénévoles de la bibliothèque de Parisville!

Restez à l'affût, puisqu'au cours de la période estivale nous aurons un concours. D'autres détails suivront en juin.

N'oubliez pas, à la bibliothèque nous avons aussi un coin pour les jeux de société qui peuvent même être apportés à la maison.

*Au plaisir de renouveler les liens avec nos anciens lecteurs et d'accueillir de nouveaux lecteurs.*

**Diane Auger, coordonnatrice**



## DU GÉOCACHING À PARISVILLE

Une initiative de Mélanie et Kathleen Ouimet



Dans le cadre de la pratique de notre hobby, « Le Géocaching », ma sœur Kathleen et moi avons préparé quelques « caches » amusantes et originales qui seront installées sur le territoire de la Municipalité de Parisville.

**Le géocaching** est un loisir qui consiste à utiliser la technique du géopositionnement par satellite pour rechercher ou dissimuler des « caches » ou des « géocaches », dans divers endroits à travers le monde.

Le jeu se pratique donc à partir d'un GPS ou d'un téléphone intelligent. Il faut d'abord télécharger l'application (Géocaching.com - la version gratuite peut être utilisée pour trouver nos caches) et vous pourrez alors avoir accès à l'emplacement de certaines « caches » (Traditionnelle, Multi-cache, Mystère, Letterbox, Virtuelle, Lab

Cache, etc.). Le type de cache définit généralement la tâche qui devra être effectuée pour pouvoir « trouver » la cache. Par exemple, une cache traditionnelle indique que la cache se trouve directement aux coordonnées indiquées dans l'application alors que la résolution d'un « Puzzle » devra généralement être effectuée avant d'obtenir les coordonnées finales d'une cache Mystère.

Une fois arrivé aux coordonnées indiquées, le but est de trouver la cache et de signer le registre (Log book) pour pouvoir enregistrer la cache comme « trouvée ».

Un niveau de difficulté 1 indique que la cache sera facile à trouver alors qu'un niveau de difficulté 5 indique qu'il faudra des aptitudes/équipements spéciaux pour la trouver (ex. : la cache est dans un arbre, sous l'eau ou dans une falaise).

La grosseur de la cache peut également varier : passant de la grosseur d'un baril à la grosseur d'une tête de crayon.

Il arrive parfois que la cache se trouve très facilement, mais qu'une énigme doive être résolue sur place pour pouvoir accéder au registre.

Dans tous les cas, il est fortement recommandé de consulter la « page web » de la cache pour obtenir une panoplie de renseignements/indices qui permettront de mettre la main sur le registre.

Une fois le registre signé, le géocacheur enregistre sa trouvaille dans l'application web où il aura alors l'occasion de partager son expérience/anecdote liée à sa trouvaille.

Ma sœur et moi avons l'intention de bonifier l'offre de caches à Parisville au cours des prochaines années si cette première expérience se déroule bien et dans le respect des lieux.

Finalement, nous voulons remercier la Municipalité de Parisville pour son appui et son ouverture à ce projet.

**Bon géocaching !**

Mélanie et Kathleen

**BALLE DONNÉE à Parisville**  
**13 ans et +**

**INSCRIPTION**  
**20\$**

les jeudis soir

**provenchma1@gmail.com**

### Avis de décès

*Fernand Nicol*

Décédé le 21-10-2021 à l'âge de 87 ans  
Il demeurait à Saint-Philémon  
Anciennement de Parisville

*Alain Lafond*

Décédé le 04-01-2022 à l'âge de 63 ans  
Il demeurait à Port Albern, Columbia  
Anciennement de Parisville

*Camille Paris*

Décédé le 24-03-2022 à l'âge de 88 ans  
De Parisville

*Rose Guimond*

Décédée le 22-04-2022 à l'âge de 93 ans  
Elle demeurait à Terrebonne  
Anciennement de Parisville

*Louissette Paris*

Décédée le 14-05-2022 à l'âge de 72 ans  
De Parisville



141, rue Principale  
Fortierville  
(Québec)  
G0S 1J0  
Tél : 819-287-4595  
Fax : 819-287-5815



**MATÉRIAUX  
FORTIERVILLE**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

## CONSEILS

### Les types de luminaires extérieurs

Il existe de nombreux modèles de luminaires extérieurs selon la fonction que vous leur destinez.

#### Le lampadaire

Cette lampe de grande taille éclaire généralement beaucoup. Le lampadaire est parfait pour éclairer une allée, une entrée et l'aire de la piscine. Certains modèles sont munis d'une ampoule halogène et d'un gradateur d'intensité.

#### La borne lumineuse

Ce type d'éclairage est idéal pour border les allées et pour délimiter une partie du terrain. Il est souvent de faible puissance et offre une lumière douce et diffuse qui met en valeur la platebande ou le sentier (on recommande 0,5 W au mètre carré pour assurer une bonne visibilité s'il est utilisé le long d'une allée).

#### La lampe solaire

Munie d'une batterie qui se charge grâce à des cellules photovoltaïques, cette lampe de faible puissance éclaire à la tombée de la nuit. Elle fait surtout office de lumière d'ambiance lorsque placée dans un massif de fleurs, mais elle peut aussi servir de borne lumineuse le long d'une allée.

#### Le luminaire mural

Fixé sur le mur extérieur de la maison, il est parfait pour éclairer les abords de la propriété et de la terrasse. Sa lumière peut être soit directe (comme des spots), soit indirecte s'il est muni de déflecteurs.

Nous faisons l'analyse de l'eau de votre piscine ou votre spa et nous avons tous les produits pour leur entretien.

VISITEZ NOTRE SITE [WWW.BMR.CO](http://WWW.BMR.CO), POUR PLUS D'IDÉES ET DE CONSEILS

UNE BLAGUE POUR GARDER LE SOURIRE

#### **Un homme téléphone à la SQ :**

**« Je vous ai appelé hier au sujet de la disparition de ma femme.  
Je souhaite que vous interrompiez les recherches. »**

**« Vous l'avez retrouvée ?**

**« Non, j'ai réfléchi !!! »**



Pierre Patoine  
Richard Patoine

**PATOINE ET FRÈRES INC.**

2277, St-Alphonse  
Fortierville (Québec)  
G0S 1J0  
TÉL.: (819) 287-4483

Après de nombreuses années de services, 2 de nos employés (es) souhaitent prendre leur retraite cette année !

**Nous recherchons :**

➔ **Adjointe administrative**

- Description de tâches :
- Traiter les salaires (Acomba et Excel)
  - Gestion des travailleurs étrangers (espagnol serait un atout)
  - Compte à payer
  - 4 jours / semaine

➔ **Homme de maintenance bâtiments**

- Description de tâches :
- Réparations mineures dans les fermes
  - entretien de bâtiment et des équipements
  - Temps plein 40 hrs et possibilité de temps supplémentaire occasionnel

Nous offrons un salaire compétitif avec avantages sociaux, assurance salaire et plan de retraite

**Rejoignez notre équipe ! 819-287-4483**

**Faites-nous parvenir votre CV ou demande d'emploi : [info@patoine.ca](mailto:info@patoine.ca)**



**TACTIQUE ANTI-TIQUES**

*Enfance Lyme Québec*

Pour éviter que les tiques te piquent, suis notre tactique



**1**

**porte des vêtements clairs**

- Des manches longues
- Des pantalons insérés dans tes chaussettes
- Chaussures fermées

Voici les conseils de Willy en 7 étapes



À plusieurs reprises lors de tes activités, prends quelques secondes pour t'inspecter.

**2**

Utilise du répulsif  
Demande à un adulte de t'appliquer du répulsif d'icaridine à 20% (12 ans et moins) ou du Deet à 30% (12 ans et plus).



**3**

Évite les herbes hautes et les feuilles mortes  
Les tiques peuvent s'y cacher. Reste dans les sentiers. Ne rassoie pas directement sur le sol.



**4**

De retour à la maison  
Vérifie partout sur ton corps et tes vêtements. Demande à un adulte d'inspecter les endroits inaccessibles de ton corps comme le dos et les cheveux. Prends une douche pour faire tomber les tiques qui ne sont pas attachées.



**5**

Si tu trouves une tique  
**N'ESSAIE PAS** de l'enlever. Demande à un adulte de la retirer avec un tire-tique (disponible en pharmacie) et de désinfecter.



**6**

Consulte un médecin  
Mets la tique dans un contenant hermétique et apporte-lui. Grâce aux analyses qu'il fera, il te donnera, au besoin, les médicaments nécessaires.



**7**

Surveille si une rougeur apparaît dans la zone de la piqûre pendant les prochaines semaines.



© Le personnage de Willy les Aventures avec la Tactique d'Enfance Lyme Québec.

Fais partie, toi aussi, de notre escouade **TACTIQUE ANTI-TIQUES.**

Il suffit d'en parler à tes amis et ta famille!



*Enfance Lyme Québec*

[enfancelymequebec.ca](http://enfancelymequebec.ca)





**Félicitations à Rosalie L'Hérault, élève de 5e secondaire, qui s'est vue remettre une médaille du lieutenant-gouverneur vendredi dernier**

Félicitations à Rosalie L'Hérault, élève de 5e secondaire, qui s'est vue remettre une médaille du lieutenant-gouverneur vendredi dernier.

Elle était accompagnée par la directrice adjointe de l'école, Mme Hélène Crochetière.



Soulignons que cette médaille est octroyée pour souligner une personne qui s'est démarquée tant par son engagement bénévole soutenu au niveau social et communautaire que par son attitude inspirante et son rayonnement positif tout au long de son parcours scolaire.

Voici un extrait du texte qui a pu être lu lors de la cérémonie officielle de remise pour décrire Rosalie :

« Rosalie est une jeune fille rayonnante et positive. Le dicton : "tout ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait", la décrit bien. Son parcours rayonne au sein de notre école, autant par sa réussite académique que ses multiples implications dans les sports interscolaires, les comités sociaux et environnementaux ou les arts de la scène. »

Source : Page Facebook de l'école secondaire les Seigneuries



**Toulebois Transformation inc.**

Il y a un an Mariane Lemelin & Michaël Tousignant de la Scierie sur le Saint-Laurent commencent à offrir leurs planches déclassées à Harold & Mickaël Boissonneault de Palette Pal Bois. Après déjà plusieurs mois de partenariat, les entrepreneurs décident de s'associer pour multiplier leurs forces et répondre à une demande grandissante dans la pré coupe de palette.

La nouvelle entreprise voit donc le jour à la fin janvier à l'ancienne ébénisterie Fritz Zwygart au 1220 rue St-Jacques à Parisville. Elle crée une dizaine d'emplois dans le village et déjà après seulement 4 mois d'activité elle est fière de dire que son équipe est sa plus grande force. Les propriétaires de Toulebois Transformations inc. sont fiers de leur accomplissement et voient l'avenir d'un œil très prometteur.

Toulebois Transformation inc. tient à remercier les gens de Parisville de lui permettre de s'intégrer. L'entreprise est consciente qu'elle peut causer certains désagréments mais sachez qu'elle fera tout son possible pour ne pas nuire au voisinage et améliorer ce qui est possible. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions au 819-609-7341.





1981-2021

40 ans  
et plus  
encore...

à  
votre  
service

**FONDATION SANTÉ**  
Bécancour - Nicolet-Yamaska

**Une autre bonne nouvelle en provenance de la Fondation santé Bécancour-Nicolet-Yamaska! 17 708 \$ remis à la Fondation au profit de la Maison de naissance de la Rivière**

Merci à Opération enfant Soleil qui nous permet de faire ENSEMBLE la différence dans la bonification des services de santé aux enfants de chez nous!



Ce montant financera l'obtention de deux pèse-bébés avec mallette de transport permettant un meilleur suivi de l'état de santé grâce à leur valeur fiable et précise. La somme remise financera également l'acquisition d'un tire-lait électrique avec coffre de rangement afin de favoriser l'allaitement des nouveau-nés à domicile, permettant ainsi de diminuer la liste d'attente de l'établissement. Opération Enfant Soleil et le ministère de la Santé et des Services sociaux remettent tous deux un montant de 6821 \$ pour l'achat d'un moniteur de signes vitaux pour nouveau-nés. Cet équipement assure une surveillance constante des paramètres vitaux et permet de faire un suivi de l'évolution de leur état de santé. À ce jour, Opération Enfant Soleil a remis 72 173 \$ à cet établissement.

Danielle Gamelin, directrice générale

**ANXIEUSE DE RETOURNER AU TRAVAIL ?**

**VIENS RENCONTRER NOS CONSEILLÈRES EN ORIENTATION ET EN EMPLOI C'EST GRATUIT!**

Services offerts dans les MRC d'Arthabaska, de Nicolet-Yamaska et de Bécancour.

1866 298-6007

Avec la participation financière de:

**SPA**  
Mauricie

**Le civisme, c'est également pour vos animaux de compagnie!**

Chaque animal a ses besoins bien à lui et il est important de bien en prendre soin. Il en va de soi que chaque propriétaire lui fournisse un environnement agréable et sécuritaire, adapté à ses besoins. Devenir propriétaire d'un animal, c'est également accepter les du règlement municipal qui permettent à tous de vivre en sécurité et en harmonie sur un territoire partagé. Ainsi, il est de votre responsabilité de vous assurer que votre animal de compagnie ne représente pas une source de problèmes pour vous et le voisinage. Assurez-vous donc de;

- Socialiser votre animal n'aura que des avantages et vous évitera qu'il morde une personne ou un autre animal;
  - Ramasser immédiatement les matières fécales de l'animal sur tout lieu public et immeuble ou logement privé, y compris le vôtre, et en disposer de façon hygiénique dans un délai raisonnable.
  - Veiller à ce que votre animal ne trouble pas la paix et la tranquillité de votre voisinage, qu'il soit à l'intérieur de votre domicile (jappements excessifs) ou à l'extérieur de votre domicile (jappements excessifs, vagabondage, déprédation);
- Important! Un règlement d'application de la Loi provinciale sur l'encadrement des chiens est en vigueur depuis le 3 mars 2020 partout au Québec. Voici ce que tout propriétaire de chien devrait savoir :
- L'enregistrement de vos animaux est obligatoire auprès de la SPA Mauricie, dans un délai de 15 jours suivant l'adoption ou un déménagement, renouvelable annuellement;
  - Dans un endroit public, un chien doit être en tout temps sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser;
  - Dans un endroit public, un chien doit être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 mètre;
  - Un chien de 20 kg et plus doit porter un harnais ou un licou en tout temps.



PROTÉGER ♥ SOIGNER ♥ ADOPTER

♥ Depuis 45 ans, pour la Vie ♥



Venez profiter de votre Parc pour une semaine

# GRATUITEMENT

valide du lundi au dimanche

Bonjour chers citoyen(ne)s de notre belle MRC

Ayant été bien appréciée l'an dernier et pour vous remercier pour votre support, nous revenons avec notre invitation pour vous accueillir au Parc gratuitement, et ce, pour une semaine complète!

Veuillez noter que, si vous voulez **maximiser votre expérience**, une boutique de location est disponible sur réservation seulement.

Au plaisir de vous y voir.

**11 AU 17 JUILLET 2022 PARISVILLE**

\*UNE PREUVE DE RÉSIDENCE PEUT VOUS ÊTRE DEMANDÉE

## MARCHE. ROULE. RESPIRE!



PARC RÉGIONAL  
DE LA  
RIVIÈRE  
GENTILLY

PROGRAMMATION ESTIVALE 2022

[www.rivierementilly.com](http://www.rivierementilly.com)

# LARUE

BÉCANCOUR

## Travailleur(se) de rue

POUR LES 12-25 ANS

Créer une relation de confiance avec les personnes en situation de précarité afin de les accompagner vers l'autonomie et les réalités de la vie!

### Conditions de travail

- Salaire : selon la politique de l'organisme
- Assurances collectives
- 35h / semaine

### Contactez nous

[direction@laruebecancour.org](mailto:direction@laruebecancour.org)

(819) 298-4799

2750 Boulevard Bécancour,  
Bécancour G9H 3K8 Qc

### Tâches de travail

#### OBSERVATION

- Intégrer les milieux
- Créer des liens
- Prendre contact avec les ressources de la région

#### INTERVENTION

- Accompagner les personnes vers les meilleures ressources selon leurs besoins
- Accompagner les personnes dans leurs démarches
- Briser l'isolement
- Appliquer les principes de la réduction des méfaits

#### MILIEU DE VIE

- Animations activités
- Participer à la vie de la maison

### Expériences

#### EXIGENCES

- Diplôme collégial ou universitaire en lien avec l'intervention
- Posséder un véhicule et un permis de conduire valide

#### HABILITÉS

- Avoir une bonne écoute
- Être autonome et proactif
- Savoir s'adapter facilement aux situations
- Avoir des aptitudes sociales en interventions et relations d'aide

### «Chasse à l'oeuvre» par Sonia Goulet

Du 24 avril au 19 juin 2022 les six bibliothèques de la ville de Bécancour (St-Grégoire, Ste-Angèle-de-Laval, Bécancour, Précieux-Sang, Ste-Gertrude et Gentilly) ainsi que les bibliothèques de Parisville, Deschailons-sur-Saint-Laurent et Fortierville, accueilleront la reproduction extérieure d'une illustration à l'aquarelle de l'artiste bécancouroise Sonia Goulet.

Le concept de cette exposition s'étend sur le territoire de la MRC de Bécancour. Au total, vous aurez à découvrir et photographier neuf illustrations afin d'accéder, lors de l'assemblage des images sous vos yeux, au dévoilement d'une dixième oeuvre ainsi que d'une phrase clé!

Les personnes n'ayant pas d'appareil intelligent pourront vivre l'expérience en se procurant une mini-reproduction cartonnée des oeuvres dans les bibliothèques participantes, pendant leurs heures d'ouverture.

#### Chasse à l'oeuvre

Chaque oeuvre est inspirée par un élément clé de l'écosystème dans lequel nous vivons actuellement. Cet ensemble vivant, formé par un groupement de différentes espèces en interrelations, est fragile et nous devons être conscients que nos choix et nos actions ont des impacts sur celui-ci et donc sur nous!

« Avec ces illustrations, j'ai eu envie de rappeler aux gens qu'en tant qu'humain, nous faisons partie d'un tout et que nous ne sommes pas le centre de celui-ci. Les insectes, les animaux, l'eau, l'air, les plantes, etc. sont aussi importants, et même plus que nous, si nous voulons continuer de vivre sur cette planète » nous mentionne l'artiste.

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le [www.soniagoulet.com](http://www.soniagoulet.com) ou votre bibliothèque.

Ce projet est financé par le Fonds de développement culturel de la MRC de Bécancour.





# Heures d'ouverture dépanneur

Lundi-mercredi: 7h00 à 21h00

Jeudi-samedi: 7h00 à 22h00

Dimanche: 8h00 à 21h00

**La Coop: 819-292-2303 Dépanneur: #1101**



[www.parisville.coop](http://www.parisville.coop)



## Conférence

# Maître de sa vie et de ses biens



**Reconnaître et prévenir l'exploitation financière**

**13 juin 2022, 10 h**

Pour en savoir plus et réserver votre place :  
**819 298-2844 poste 7099221.**

Salle Louis Baribeau  
1960, boul. Bécancour, Bécancour (Gentilly)





# SSIRMRCB BULLETIN

## PREVENTION 2022

### EXTINCTEURS PORTATIFS

#### Comment l'entretenir

Tous les mois, les extincteurs doivent être soumis à une inspection visuelle.

- Vérifiez s'il est toujours à l'endroit désigné.
- Assurez-vous qu'il est bien visible et que son accès est bien dégagé.
- Vérifiez que les directives d'utilisation sur la plaque signalétique de l'extincteur sont lisibles.
- Pesez ou soupesez-le afin de déterminer s'il est plein.
- Vérifiez si l'appareil porte des traces de rouille ou s'il est endommagé. S'il présente des signes de dégradation, de corrosion ou de fuite, ou encore d'obstruction des diffuseurs. Si vous devez vous en débarrasser (voir plus bas les consignes pour le jeter).
- Vérifiez la pression de l'extincteur; l'aiguille doit être dans le vert



#### S'il est rechargeable, faites-le remplir tous les six ans

et dès qu'il a été utilisé, ne serait-ce que quelques secondes.

### VÉRIFICATION

#### Choisir une personne qualifiée

Tous les ans, nous vous suggérons de les faire vérifier par une personne qualifiée. Ou du moins, les faire entretenir aux 6 ans comme l'exige la norme.

Il est facile de s'y perdre lorsqu'il s'agit de vérifier le travail effectué sur nos extincteurs.

Voici quelques trucs :

- **AUCUN VENDEUR ITINÉRANT** n'est mandaté par votre municipalité ou votre service de sécurité incendie cependant, il peut posséder un permis de colportage. S'ils vous disent le contraire, je vous invite à faire une plainte.
  - Il est donc important de vérifier sur l'étiquette la date à laquelle l'extincteur a été vérifié pour la dernière fois.
  - Un extincteur dont la date de fabrication est d'avant 1984 ne peut plus être rechargé. (habituellement sous le cylindre)
  - Un extincteur qui a été rechargé doit **obligatoirement** avoir un collier de vérification, il doit avoir la date de l'entretien et celui-ci doit être intact. Il prouve qu'ils ont dû enlever la tête de l'extincteur pour le mettre en place.

Encore un doute? Communiquez avec nous!

Nous nous déplacerons pour répondre à vos questions!

#### *Prenez-en soin*

*Il en fait de même avec vous et vos proches.*

### **NOUS TRAVAILLONS AVEC VOUS, POUR VOUS!!**

Je suis toujours présent pour répondre à vos questions, à vos commentaires et à vos suggestions pour améliorer le service de sécurité incendie. N'hésitez pas à communiquer avec moi.

Guy Lemieux,  
Agent en prévention incendie  
[g.lemieux@mrcbecancour.qc.ca](mailto:g.lemieux@mrcbecancour.qc.ca)





## CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR PRÉVENIR LES VOLS DE CATALYSEURS

Trois-Rivières, le 2 mai 2022 – la Sûreté du Québec du Centre de services MRC de Maskinongé désire sensibiliser la population par rapport aux vols de catalyseurs sur l'ensemble du territoire québécois, notamment à Trois-Rivières et les environs.

Plusieurs dossiers, qui sont survenus dans les derniers mois, font présentement l'objet d'une enquête par les policiers. Les vols se produisent surtout la nuit dans les stationnements privés, publics et/ou de commerces.

Si vous voyez un suspect, prendre en note les détails suivants : le sexe, l'âge approximatif, la couleur de l'habillement et les signes particuliers, tels que les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux. Pour les véhicules, relevez en premier lieu le numéro de la plaque d'immatriculation, la marque ainsi que la couleur. Évitez également de stationner vos véhicules dans les parties isolées des stationnements.

Par exemple, un signalement de bruits d'outils entendus par un citoyen a permis des arrestations par le passé ou encore, des personnes debout qui semblent errer à côté d'un véhicule ou même quelqu'un de couché sous un véhicule. Ces personnes n'effectuent pas forcément de la mécanique sur leur véhicule. Certains comportements ou situations inhabituels méritent d'être rapportés aux policiers en composant le 911, afin d'être vérifiés.

Enfin, pour votre information, le catalyseur est une partie du tuyau d'échappement de votre véhicule où un métal, ayant une certaine valeur chez un recycleur, s'y retrouve. Informez-vous à votre mécanicien ou auprès d'un commerce qui remplace des systèmes d'échappement pour une plaque de protection de catalyseur. Elle peut être installée pour vous protéger contre le vol. Si vous faites installer ce système de protection, pensez à en aviser vos assurances.

Nous vous invitons également à communiquer toute information relative à ces vols à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800-659-4264.

### Sûreté du Québec

Région de la Mauricie et de Lanaudière

819 379-7195

[www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)

### Service de popote



Centre d'action bénévole  
de la MRC de Bécancour

En offrant des repas et desserts congelés à prix modique, la popote roulante permet aux aînés de demeurer à domicile plus longtemps, tout en conservant de saines habitudes alimentaires et un meilleur état de santé. La

présence hebdomadaire de bénévoles au domicile des usagers contribue aussi à briser leur isolement, à exercer une surveillance minimale et à détecter la détérioration possible de leur état de santé. La visite de bénévole ajoute donc au sentiment de sécurité des bénéficiaires qui vivent souvent seuls. Le service s'adresse à toutes personnes de 65 ans et + qui sont dans l'incapacité physique ou morale de se préparer un repas (personne seule, handicapée, malade, endeuillée). Le service est aussi offert aux proches aidants.

Si vous désirez vous inscrire à ce service, veuillez communiquer avec madame France Paquin au 819 288-5533 ou sans frais au 1 855-788-5533.

### Épikura

Le service de popote à *texture adaptée* offre des aliments livrés à domicile une fois par semaine avec livraison gratuite. Ce service s'adresse aux personnes en perte d'autonomie (temporaire ou permanente), en convalescence ou souffrant de dysphagie. Ce service permet à ces personnes de s'alimenter adéquatement, 7 jours sur 7, et ce, à prix modique.

**Clientèle visée :** Toute personne souffrant de dysphagie (difficulté à avaler, à mastiquer, étouffement ou toux après avoir avalé, aliment collé dans la gorge, pneumonies fréquentes, perte de poids inexplicable.)

Le Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour s'allie à Épikura pour vous offrir cette gamme de produits.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter madame France Paquin au 819 288-5533 ou sans frais le 1 855-788-5533.



# Bienvenue au Marché public de Deschailions

**TOUS LES SAMEDIS**

Beau temps, mauvais temps !!

Du 11 juin au 3 septembre 2022

## VOUS ÊTES UN NOUVEAU PROPRIÉTAIRE?



Le compte de taxes produit en début d'année demeure en vigueur toute l'année. Il est important de noter que la **Municipalité n'émet pas de nouveau compte de taxes à la suite d'une transaction immobilière.**

Vu les délais de traitement de la mise à jour du rôle d'évaluation, il peut arriver que le compte de taxes s'appliquant à votre propriété soit expédié au nom de l'ancien propriétaire. **Cela ne vous soustrait d'aucune façon à l'obligation de payer les taxes rattachées à cette propriété.**

Tout paiement effectué après les dates d'échéance entraîne l'ajout de **frais d'intérêt.**

Comme responsable du paiement des taxes rattachées à votre propriété, vous devez vous assurer que celles-ci sont ou seront payées aux dates d'échéance prévues.

Vous pouvez obtenir une copie de vos comptes de taxes en contactant la municipalité aux coordonnées habituelles.



**Philippe Tounissidis**  
mec\_evo@hotmail.com

Mécanique Diesel et  
Européenne

819.632.2013  
mecaniqueevolution.com

## Casse Croûte Le Rubis

819-292-2716

*Commande pour emporter*

*Menu du jour*

*Crème glacée molle*

*Permis d'alcool*

1236, Rte 265

Parisville, G0S 1X0

Manon Beaudet, prop.

manonbeudet3105@hotmail.com

*Il reste  
une place  
pour votre  
annonce ici...*

Contactez-nous au:  
**819 292-2222**




**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**Hôtel du Parlement**  
1045, rue des Parlementaires, bureau RC.59  
Québec (Québec) G1A 1A4 Tél. 581 628-1849

**Bureau de circonscription**  
625, avenue Godefroy, bureau 202  
Bécancour (Québec) G9H 1S3 Tél. 819 233-3521  
Sans frais 1 855 333-3521 Téléc. 819 233-3529  
Donald.Martel.NICO@assnat.qc.ca

**DONALD MARTEL**  
Député de Nicolet-Bécancour

**Judith Lajoie inc.**  
Société par actions d'un courtier immobilier  
Coach Achat-Vente

L'efficacité passe par l'écoute

Bur.: **418 666-5050**  
Cell.: **581 982-2211**

**RE/MAX Référence 2000**  
Agence immobilière  
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.



**Alain Pérusse**  
620 Principale Est,  
Parisville, Québec  
G0S 1X0  
T **819 292-2096**  
F 819 292-2594  
peperusse@hotmail.com

**PORTES &  
FENÊTRES**  
P.E. PÉRUSSE ET FILS INC.

RBQ: 8262-5120-10 **PEPERUSSE.COM**

**Beaudet**  
LES ENTREPRISES JACQUES BEAUDET inc.  
STEVE.819-386-8505 CARL.819-386-5795  
BUREAU.819-292-2174  
FAX.819-292-1536

ENTREPRISESBEAUDET.COM  
R.B.Q.8287-8463-24



TRANSPORT (VRAC) - EXCAVATION - CHAUX AGRICOLE - DÉNEIGEMENT  
845 RUE PRINCIPALE, PARISVILLE, G0S 1X0

**JO BEAUDET INC.**

**BOIS DE CHAUFFAGE**  
SERVICE DE PROCESSEUR À BOIS MOBILE  
JONATHAN BEAUDET | 819 292-2973

**CONSTRUCTION  
ÉRUSSE inc.**  
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
RBQ: 2163-5057-76

En affaire  
depuis 35 ans

**819 292-2645**  
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE



**CARSTAR**  
Carrosserie et vitres d'auto

**Garage R. Paris inc.**  
Martin & Jean-François Paris

parisville@carstar.ca  
**819-292-2933**

Un accident est si vite effacé®



# DISTRIBUTION GRATUITE D'ARBRES

*un succès*



Le 21 mai dernier, dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts, votre maire et quelques élus ont distribué gratuitement 200 jeunes arbres aux citoyens/citoyennes de Parisville. Ceux-ci étaient gracieusement offerts par Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFP), avec la participation de l'Association forestière du sud du Québec.

*Une activité conviviale et sous le signe de la bonne humeur qui a permis de faire de belles rencontres entre Parisvillois.*



## MERCI DE VOTRE PARTICIPATION!